Bachelot : L'AME "représente 30% du budget de la Santé"

30/08/2010 à 20h05

La ministre de la Santé Roselyne Bachelot a proposé aujourd'hui de créer un forfait pour les étrangers les plus démunis bénéficiant de L'Aide Médicale d'État. L'AME gratuite jusqu'à présent, est destinée aux personnes de nationalité étrangère résidant en France depuis plus de 3 mois, sans titre de séjour.

«*Nous proposerons un droit de timbre qui permet l'accès à des soins gratuitement, de 15 euros par an, pour les bénéficiaires adultes. Les enfants ne sont pas concernés*», a indiqué Roselyne Bachelot

Actuellement, l'AME représente 30% de la ligne budgétaire du ministère de la Santé. C'est donc un effort tout à fait considérable."

«*Il est tout à fait normal qu'il y ait une participation, c'était pas prévu par les textes. Encore faut-il qu'elle soit d'un niveau qui n'entraîne pas un renoncement au soin*», a-t-elle toutefois nuancé.

Le Figaro

(Merci à Justin de Marseille)